

N/REF : 21/02/2025 11H43 C:263855 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 a 11H43

MR BRESSY CLAUDE

**191 AVENUE DE PAGEONNIERE
38330 ST ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 26 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 291 CHEMIN DE PAGEONNIERE A ST ISMIER
M BRESSY CLAUDE 06 82 18 16 81
CLAUDE.BRESSY38@ORANGE.FR
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATIONS
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 25/02/2025 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE EVACUATION FURET MECANIQUE
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 5829747 BNP PARIBAS DU 25/02/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN